



Bulletin d'information du Mouvement Européen des Yvelines

Edito du Président



Que retenir des élections présidentielles aux USA ?

Le déroulement est conforme aux quatre années de la présidence de Donald Trump, il a tenu toutes les promesses construites au fil de ses mails et tweets : refuser le résultat des votes populaires, retarder l'inévitable constat d'une défaite et savonner au maximum le démarrage de la présidence Biden.

La crise COVID a donc emporté les espoirs des Républicains de « 4 années de plus » et révélé le fonctionnement disparate d'une fédération de 50 états, dont la constitution, inchangée, date de 230 ans.

Plusieurs constats : avec une mobilisation sans précédent de la population, Trump a récolté un score encore plus important qu'en 2016, 7 millions de votes supplémentaires, et a souligné la profonde division entre 2 clans, entre 2 conceptions de la société américaine, entre les progressistes et les conservateurs. La situation n'est pas nouvelle et l'histoire des USA a été souvent ponctuée de confrontations internes violentes, voire sanglantes, y compris une guerre civile, ce que nous aimons oublier après le sauvetage des 2 dernières guerres mondiales.

J'avais constaté auparavant des divisions très perceptibles dans les équipes au travail aux USA: par exemple entre Texans et Californiens, ou entre Etats du sud et ceux de la Nouvelle Angleterre, pesant sur la parfaite réussite de projets communs. De même, un système fiscal globalement uniforme dans la détermination des bases fiscales cache des écarts importants Etat par Etat dans les taux d'impôts : un Etat comme le Delaware constitue en toute clarté un paradis fiscal américain et international identique au Luxembourg ou à l'Irlande.

Ces divisions n'ont pas empêché les USA d'atteindre le rôle de leadership mondial en sachant se réunir sur les grands enjeux lors des crises, et ce rôle n'est aujourd'hui disputé que par une fracture interne grandissante et l'émergence d'un autre géant, construit sur un système de valeurs radicalement différent.

Bien sûr, cela évoque beaucoup des critiques adressées à l'Union Européenne, à savoir que nous, Européens, sommes trop différents pour nous rassembler ! Aussi retenons la leçon du leadership américain construit sur une nation unie sur quelques objectifs principaux, pas homogènes ni identiques sur tous les points. L'UE progresse dans la construction d'un ensemble cohérent sur la base de valeurs européennes et d'une devise « Unis dans la diversité ». A l'inverse des Etats Unis, la crise COVID sera-t-elle un jalon de plus vers une mise en commun de moyens au sein de l'Union Européenne ? Les décisions de la Commission Européenne et celles de la Banque Centrale dépassent les dogmes antérieurs de limitation de déficit et de non-solidarité financière. La finalisation du plan de relance, bloqué sans véritable surprise par la Hongrie et la Pologne, reste sujet à un compromis

mais il faut retenir qu'il représente un saut quantique de solidarité financière de 750 milliards d'euros. Ce progrès gigantesque arrive à un moment crucial où les équilibres mondiaux sont doublement remis en question, d'abord par la crise sanitaire puis par l'accélération qu'elle induit dans les mutations technologiques (IA, 5G), environnementales (fée électrique) et sociétales (télétravail, automatisation). En comparaison, le BREXIT devient une péripétie qui n'a que trop duré !

Jean-Pierre CARLIN

Intervention de Thierry Breton lors de la visioconférence du 4 Novembre 2020 co-organisée par l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

Quelle ambition pour la Défense européenne ?



Résumé de l'intervention de Thierry Breton, commissaire européen chargé de la politique industrielle, du marché intérieur, du numérique, de la défense et de l'espace

Le contexte international est particulièrement instable en matière de sécurité, doublé par la crise sanitaire et économique qui agit comme un accélérateur des grandes tendances géopolitiques.

L'ère d'une Europe conciliante, ou naïve, est révolue.

Nous nous devons de donner à l'Union Européenne les moyens de développer son autonomie stratégique.

Autonomie ne signifie pas protectionnisme.

Promouvoir et protéger, de façon autonome, ses intérêts stratégiques, notamment dans les secteurs clés.

L'autonomie stratégique, c'est avoir la possibilité de choisir et non pas de faire des

Le Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense finance actuellement 40 projets, impliquant 223 entités issues de 24 États membres. Les PME représentent, par ailleurs, plus de 35% des entités impliquées dans les projets soutenus.

choix par défaut du fait d'absence d'alternatives ou de dépendances trop fortes.

La Défense européenne et le Fonds européen de défense

La construction progressive d'une Europe de la défense participe de cette dimension de hard power, qui est désormais nécessaire.

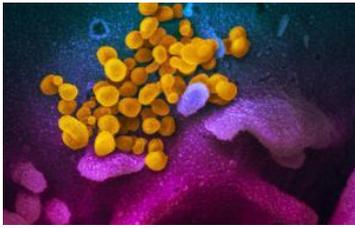
Le fonds Européen de défense permettra de corriger la fragmentation actuelle de l'industrie de la défense en Europe et de renforcer sa compétitivité et sa capacité d'innover.

Il a pour objectif de contribuer à la création d'une base industrielle intégrée de défense dans toute l'UE.

Le niveau de son montant constitue un enjeu important. Sur ce point, la Commission a proposé en mai dernier une allocation de 9 milliards d'Euros (en prix courant), que les États Membres ont réduit à 8 milliards d'Euros lors du Conseil européen de juillet. Le Parlement, quant à lui, doit encore s'exprimer sur ce montant.

11 clusters ont été identifiés, couvrant des domaines aussi variés que la réponse médicale de défense (contre les menaces biologiques), la supériorité informationnelle, la cyberdéfense, l'espace, la transformation digitale, la résilience énergétique et environnementale, les matériaux stratégiques,

les capacités aériennes, au sol, maritime, et les composants critiques.



L'Autonomie stratégique européenne

Nous devons nous affirmer, en utilisant au

mieux notre atout premier : le marché intérieur.

Cela passe bien sûr par le contrôle des subventions étrangères, sur la mise en œuvre du nouveau règlement, sur le contrôle des investissements directs étrangers en Europe, permettant de protéger les entreprises européennes critiques contre des tentatives de contrôle par des pays tiers.

Mais il est surtout essentiel de réduire nos dépendances technologiques et industrielles. Il s'agira, par exemple, d'opter pour une diversification des sources d'approvisionnement en matière première.

Nous devons aussi réduire nos dépendances technologiques. C'est un enjeu primordial.

Nous travaillons autour de 4 axes:

- Les clouds industriels sécurisés,
- Une puissance de calcul dans le top mondial
- Des processeurs puissants et sécurisés,
- De cryptographie quantique,

Il s'agit enfin, en matière spatiale, de maintenir une autonomie européenne basée sur des capacités de renommée mondiale : Galileo et Copernicus et d'un projet de connectivité par une constellation en orbite basse permettant de mettre fin aux zones blanches en Europe.

Le dernier axe de notre stratégie concerne les nouvelles formes de menaces sur nos sociétés et nos démocraties :

- les puissances étrangères bien identifiées utilisent des plateformes numériques pour mener à bien des

opérations de déstabilisation, au travers de menaces hybrides.

- les réseaux sociaux sont par ailleurs devenus des vecteurs de propagation de contenus prohibés et parfois incitant à la haine, au meurtre ou même au terrorisme.

Il faut aussi regarder dans le Digital Service Act et également reconsidérer une stratégie de cyber-sécurité renouvelée pour l'Europe - un bouclier Européen cyber -, qui intégrera toutes les dimensions.

Conclusion

- Il faut accroître la résilience de l'Europe.
- Le secteur de la défense pourrait bénéficier des plans nationaux de relance. Il s'agit d'éviter la baisse drastique de l'investissement dans la défense, que nous avons vécue suite à la crise financière de 2008, et qui a pris plus de 10 ans à être résorbée.
- La situation géopolitique actuelle ne nous laisse que peu d'alternatives : nous devons maintenir nos investissements dans la défense, protéger nos chaînes de valeurs et nos écosystèmes stratégiques. Le plan de relance annoncé constitue donc une opportunité à saisir pour les États membres.

Pour lire la totalité de ce discours, cliquez sur <https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/breton/announcements/conference-sur-lavenir-de-leurope-quelle-ambition-pour-la-defense-europeenne-les-entretiens-de-la-en>

Christian FRANCO, Administrateur

Enquête d'opinion conduite auprès des citoyens de l'UE pendant la pandémie de COVID-19.

Rapport publié le 20 novembre 2020 par le Parlement Européen

Cette enquête vise à recueillir le point de vue des Européens sur la crise du coronavirus et leur attitude à l'égard de l'Union européenne.

Ce qu'il faut retenir de cette enquête :

Bien que 50% des Européens se sentent toujours dans une grande « incertitude » sur le plan émotionnel, alors que l'impact économique de la pandémie fait des ravages, davantage de citoyens déclarent avoir une image bien plus positive de l'UE qu'au printemps dernier. Cela se traduit en particulier par les points-clés ci-dessous.

- *D'avantage de compétences pour l'UE afin de faire face à la pandémie, mais les fonds doivent être conditionnés au respect des valeurs communes.*

Alors qu'un nombre croissant de citoyens européens se sentent incertains quant à leur avenir, les deux tiers des répondants (66%) ont convenu que l'UE devrait avoir plus de compétences pour faire face à la pandémie. En outre, une majorité de répondants (54%) pense que l'UE devrait disposer de plus de moyens financiers pour faire face aux conséquences de la pandémie.

Cependant, il est de la plus haute importance pour les citoyens de l'UE que les fonds de l'UE ne soient versés qu'aux États membres dotés d'un système judiciaire fonctionnel et d'un respect solide des valeurs démocratiques européennes communes. Plus des trois quarts des répondants (77%) conviennent que l'UE ne devrait fournir des fonds aux États membres que sous réserve de la mise en œuvre par leur gouvernement de l'État de droit et des principes démocratiques.

- *Une meilleure image de l'UE*

Les attitudes à l'égard de l'UE sont devenues plus positives par rapport à la première enquête d'avril / mars 2020 cette année. La proportion de répondants déclarant avoir une image positive de l'UE a augmenté

régulièrement, passant de seulement 31% en avril 2020 à 41% dans la présente enquête.

Cependant, une majorité de répondants restent insatisfaits de la solidarité, ou de son absence, entre les États membres de l'UE. Environ la moitié des répondants (49%) se disent satisfaits des mesures que leur gouvernement a prises jusqu'à présent contre la pandémie de coronavirus, tandis qu'une proportion similaire (48%) n'est pas satisfaite. Les attitudes sont devenues plus négatives depuis la dernière vague de l'enquête, avec une baisse de la satisfaction à l'égard des mesures gouvernementales.

- *L'impact sur le revenu personnel*

À l'échelle de l'UE, plus d'un tiers des répondants (39%) déclarent que la pandémie de COVID-19 a déjà eu un impact sur leurs revenus personnels, alors que 27% disent s'attendre à un tel impact sur leurs finances à l'avenir. Les jeunes et les familles avec enfants semblent les plus durement touchés par la crise: 64% des citoyens entre 16 et 34 ans ont connu une forme ou une autre de difficultés financières.

Le travail de terrain de cette enquête, mené dans 27 États membres de l'UE, s'est déroulé du 25 septembre au 7 octobre 2020. Le rapport, les fiches nationales et l'ensemble des données sont disponibles (en anglais uniquement) à l'adresse : <https://www.europarl.europa.eu/at-your-service/en/be-heard/eurobarometer/public-opinion-in-the-eu-in-time-of-coronavirus-crisis-3>

Philippe Le Guen
Administrateur

L'Europe a-t-elle décidé de se muscler...ou seulement de montrer ses muscles ?



"souveraineté européenne" et de construction

Plusieurs pistes semblent pencher pour une prise de conscience de l'Union Européenne du besoin d'ambition, de

de "stratégie européenne".

Il faut peut-être remercier D Trump ! Bien sûr, après l'élection (reconnue de gré ou de force!) de Joe Biden, les relations entre les Etats Unis et l'Union européenne seront meilleures, plus respectueuses qu'avec son prédécesseur; l'Europe ne sera peut être plus un "ennemi",

mais, aurait-elle enfin compris que le *"retrait américain des affaires européennes est une tendance longue"* (Le Figaro) ?

Avant même que les résultats de tous les états américains soient connus, Thierry Breton, Commissaire français au marché intérieur, affirmait sur Europe 1 que *"l'Amérique a beaucoup changé sous la présidence Trump, mais pas uniquement".... Barack Obama ne cessait de dire aux Européens qu'ils devaient prendre leur destin en main et accroître leur défense eux-mêmes"*.

Depuis la présidence Trump, *"l'Europe a appris à faire cavalier seul"* (Federica Mogherini, ancienne Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité).

C'est le message délivré par Thierry Breton lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe: *"quelle ambition pour la défense européenne?"* (les entretiens de la défense européenne).

https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/breton/announcements/conference-sur-lavenir-de-leurope-quelle-ambition-pour-la-defense-europeenne-les-entretiens-de-la_en

Quelques extraits :

"L'ère d'une Europe conciliante ou naïve est révolue....Nous devons être désormais un acteur autonome et stratégique.... Une Europe puissance, forte et crédible dans un monde en mouvement"...

"L'Europe se donne désormais les outils nécessaires pour s'affirmer dans la défense de ses intérêts et de ses valeurs".

Les intérêts dont il est question sont stratégiques, mais ils sont aussi **commerciaux**. Même avec l'administration de Biden, les Américains continueront à défendre les leurs, or, nous avons un atout, notre marché

intérieur que nous devons mieux utiliser.

C'est l'objectif du **règlement** adopté le 28 octobre par le Conseil européen (longtemps opposé), la Commission européenne et le Parlement européen ("un accord en trilogue") et porté par Marie-Pierre Vedrenne (Vice Présidente de la Commission du Commerce international), sur **"l'application des règles en matière de commerce international, appelé "Enforcement"**. L'adoption de ce règlement intervient après un rapport, du même nom, dû à cette Vice Présidente. Il faisait suite au blocage de l'organisme d'appel de l'OMC, conséquence du refus de Donald Trump de nommer de nouveaux juges, niant ainsi les règles du commerce international. Le message du Parlement et de la Commission en pleine révision de sa politique commerciale était clair: *" Si pour se faire respecter, l'Europe doit se muscler, alors donnons lui les moyens de le faire"*.

Le règlement du 28 octobre accepté par le Conseil européen, réticent au début des négociations, est la réponse au blocage américain ... Merci M Trump

<https://mp-vedrenne.eu/actualites/978/accord-en-trilogue-sur-mon-rapport-enforcement?s=09>

Quelques extraits du communiqué de presse de la députée:

"Je me réjouis de cet accord entre nos institutions afin de répondre au contexte commercial incertain que nous connaissons. Nous avons réussi en tant que Parlement européen, à convaincre le Conseil de la nécessité de muscler la politique commerciale de l'Union européenne, de la rendre plus crédible, plus efficace et plus ambitieuse. La révision de ce règlement participera pleinement au renforcement de l'autonomie stratégique de l'Union. ...

... Avec la révision de ce règlement, l'Union européenne pourra enfin prendre des

contremesures dans le domaine des marchandises et des marchés publics, et aussi les services et des droits de propriété intellectuelle. Il s'agit avant tout d'assurer l'efficacité de nos contremesures et d'être crédible face à nos partenaires commerciaux. **L'objectif est de renforcer la souveraineté de l'Europe sur le plan international et s'affirmer enfin comme puissance commerciale**[texte original en italique, NDLR].

Voir le communiqué de presse de la députée (groupe Renew Europe) dans sa totalité :

<https://mp-vedrenne.eu/actualites/978/accord-en-trilogie-sur-mon-rapport-enforcement?s=09>

Le 12 novembre dernier a été adopté par le Parlement européen un **accord "100-100" entre l'Union européenne et la Chine sur les indications géographiques protégées.**

Il garantit, sur le marché chinois, la protection de 100 indications géographiques européennes, dont 25 françaises telles que nos fromages et nos vins, et de façon réciproque, la protection de 100 indications géographiques chinoises sur le marché européen ...

Il protège ainsi nos agriculteurs, leur savoir-faire, nos territoires en matière de lutte contre la concurrence déloyale et la contrefaçon. *"Notre objectif est maintenant d'aller plus loin et d'augmenter de manière significative le nombre d'indications géographiques protégées".*

D'autres points ont été inclus dans cet accord : *"le gouvernement chinois doit renforcer son implication à l'Organisation Mondiale du Commerce notamment en matière de contrôle des subventions, la violation des libertés au Tibet à Hong-Kong ou vis-à-vis des Ouïghours doit cesser et des engagements significatifs doivent être portés en écho avec l'Accord de Paris : " Il n'est pas envisageable que le renforcement des relations UE-Chine, si nécessaire qu'il soit, se fasse au prix d'un silence sur la situation alarmante des droits de l'homme dans le pays ".*

Viviane BOUSSIER
Administratrice

La politique des fusions-acquisitions de l'Union Européenne



LES CAS SIEMENS ALSTOM ET ALSTOM BOMBARDIER Synthèse préparée par Claude Nicolas, administrateur

Les fusions et acquisitions peuvent contribuer à la croissance externe de l'entreprise si ces procédures lui permettent d'obtenir des avantages, tels que des économies d'échelle, l'accès à l'information, les licences, les brevets et une clientèle plus vaste.

Elles peuvent s'avérer bénéfiques pour le marché en apportant des prix plus bas, une qualité supérieure et une plus grande variété de produits et de services, un renforcement de l'innovation et de l'efficacité et une augmentation du bien-être des consommateurs. Cependant, elles peuvent affaiblir la concurrence en segmentant les marchés ou en permettant un pouvoir de marché significatif et une forte concentration de marché. Le contrôle des concentrations vise donc à faire la distinction entre des transactions néfastes et des transactions favorables pour la concurrence. (Document PE « Politique de concurrence de l'UE »).

Ces principes sont repris dans le règlement n°139/2004 du Conseil du 20 janvier 2004, qui définit les compétences de la Commission en matière de concentrations (fusions).

LE REFUS DE LA FUSION SIEMENS ALSTOM

En février 2019, la Commission a bloqué le projet d'acquisition d'Alstom par Siemens, qui aurait créé une entité aux revenus combinés d'environ 15 milliards d'euros. La décision indiquait que la fusion aurait entraîné la création du leader incontesté du marché dans certains marchés de signalisation ainsi qu'un acteur dominant dans le domaine des trains à très grande vitesse. La Commission a décidé que la fusion aurait des effets négatifs sur la concurrence dans ces deux marchés, privant les clients, tels que les compagnies ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructures de chemins de fer, d'un choix de fournisseurs et de produits et augmentant les prix sur le marché. (Document PE « Politique de concurrence de l'UE »)

L'ACCORD POUR LA FUSION ALSTOM BOMBARDIER

En février 2020, Alstom a fait une offre de rachat pour la branche transport de Bombardier, pour un montant compris entre 5,8 et 6,2 milliards d'euros. Les deux groupes sont complémentaires, Alstom étant plus présent sur la signalisation et les trains à grande vitesse et Bombardier Transport sur les trains régionaux et les métros. Il n'y avait donc pas en principe de risque de situation de monopole. Le 31 juillet 2020, la Commission a donné son feu vert à cette fusion. Cependant des cessions d'actifs ont dû être consenties : l'usine de Reichshoffen (750 salariés), qui fabrique des trains régionaux pour Alstom et l'usine de Henningsdorf en Allemagne pour Bombardier Transport.

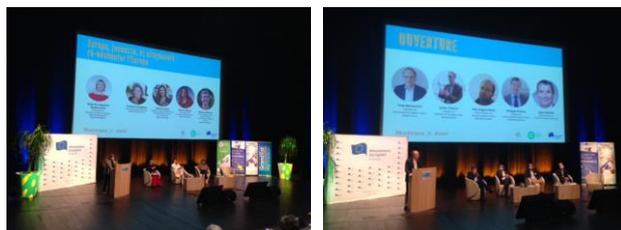
Cette opération fera du nouvel ensemble le n° 2 mondial du secteur, avec un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros, soit la moitié du Chinois CRRC mais devant l'allemand Siemens. La transaction a été revue à la baisse, aux alentours de 5,3 milliards d'euros, « compte tenu de difficultés non prévues » et devrait être effective dans le courant du premier trimestre 2021. Le 16 novembre, Alstom a procédé à une augmentation de capital de deux milliards d'euros pour finaliser l'opération.

CONCLUSION : Le contrôle des concentrations est parfois critiqué parce qu'il empêcherait la formation de champions européens. L'interdiction de la fusion Siemens Alstom a relancé le débat sur le sujet. Les gouvernements allemand et français, qui ont soutenu cette fusion, ont fait des propositions en février 2019, afin d'examiner des modifications à apporter à la politique de concurrence. Le débat se poursuit !

Claude Nicolas

Administrateur, le 23/11/2020

La 14^{ème} Université d'Automne du Mouvement Européen France à Troyes



La 14^e Université d'Automne du Mouvement Européen France s'est déroulée à Troyes et Pont Ste Marie du vendredi 9 octobre 14h00 au dimanche 11 octobre 2020 à 16h15. Si le trajet s'est fait sous la pluie à l'aller, il n'y a pas eu besoin de sortir le parapluie pendant la durée du séjour, le samedi étant même ensoleillé.

Le programme a été intense, fort bien organisé et intéressant dans les locaux du Centre des Congrès, ultra-moderne et fonctionnel, intégré à la Préfecture et au Conseil Départemental de l'Aube.

D'emblée, le vendredi après-midi, une conférence table-ronde a ouvert les réflexions sur « **Le pacte vert européen, nouveau modèle de croissance** » ; elle s'est attachée à montrer les conséquences bénéfiques pour l'environnement et l'économie de la recherche d'une neutralité climatique en 2050.

Après une courte pause, la deuxième table-ronde traitait de « **L'Europe, au cœur de la crise sanitaire** », sujet d'actualité qui a montré que l'Union européenne constitue l'espace du bon niveau pour favoriser le développement des programmes de recherche, contrôler sanitaire les importations et négocier les prix des importations de médicaments, appuyer les relocalisations en protégeant le marché du médicament via notamment la taxation carbone.

Le samedi matin a été dédié à des ateliers au choix comme l'atelier « **Réchauffement climatique** » animé par les Jeunes Ambassadeurs du Climat qui, après avoir exposé les objectifs de 2050, en ont aussi montré les limites mais aussi les chemins différents empruntés par les Etats pour atteindre les objectifs.

Puis a suivi l'atelier « **La politique régionale Eaux et Milieux Aquatiques et le Risque Inondations dans le Grand Est** » où une fois encore, un travers français a été constaté : celui de surenchérir dans la transposition des directives européennes en matière de politique de l'eau ce qui coûte très cher au budget public et occasionne des délais voire des impossibilités d'application dans les temps. A noter l'existence d'un mécanisme européen de solidarité qui peut être déclenché à la demande d'un état sinistré.

L'après-midi, une conférence « **Europe, jeunesse et citoyenneté : réenchanter l'Europe** » visait à s'interroger sur les manières d'intéresser les différentes composantes de la jeunesse à la construction européenne.

Enfin, la dernière conférence a porté sur « **Mobilité, croissance et respect de l'environnement sont-ils compatibles ?** » où il a été insisté sur les 25% des gaz à effet de serre causés en Europe par le secteur des transports qui est le seul depuis 30 ans en Europe à ne pas avoir réduit ses émissions de gaz. Aussi le secteur du transport devient-il une priorité de l'UE en matière de mobilité durable avec notamment le développement du fret ferroviaire (17% en UE, 8% en France). Il faut aussi prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre importées par le commerce international via le fret maritime et aérien transcontinental.

Le dîner de gala dans les salons de l'Hôtel de Ville de Troyes a été aussi un grand moment pour terminer le samedi soir en se prolongeant dans une excellente ambiance jusqu'à minuit passé !

Le dimanche, ont eu lieu à Pont Ste Marie le **Conseil d'Administration du M-E** puis l'**Assemblée Générale**. A noter, la hausse très sensible de l'effectif des Jeunes Européens adhérents mais malheureusement la baisse, elle aussi sensible, des adhérents « standards » ! La force d'une association résidant dans ses cotisants actifs adhérents, le président a refait passer le message pour que les adhérents renouvellent leur adhésion et que les sections en cherchent de nouveaux.

En résumé, ces journées ont été passionnantes, ont permis d'apprendre beaucoup d'informations intéressantes et de nouer des contacts qui l'ont été tout autant.

L'an prochain, à la même période, la 15^e Université d'Automne aura lieu à Vannes.

Jean-Luc Grais
Administrateur

Les petits déjeuners du Mouvement Européen France au Sénat



Comme cela est la coutume depuis 2007, le Mouvement Européen a invité ses membres adhérents au Sénat pour écouter le bilan de la présidence sortante et le programme de la présidence entrante du Conseil de l'Union Européenne en la personne de leurs ambassadeurs. Pour cause de congés d'été, ce petit-déjeuner s'est tenu ce 22 Septembre alors que les pouvoirs ont été transmis le 1^{er} juillet dernier.

Cette fois, ce sont Monsieur Davor Dujic, chargé d'affaires à l'ambassade de Croatie (pays sortant) et Monsieur Pascal Hector, ministre plénipotentiaire attaché à l'ambassade d'Allemagne (pays entrant) qui ont officié.

Le public était composé d'une cinquantaine de personnes issues du Mouvement Européen-France.

Il est à noter que la présidence du Conseil est tenue par 3 pays (le Trio) avec un pays leader. Les 2 « vice-présidences » sont assurées par les pays destinés à prendre la relève afin d'assurer une certaine cohésion entre les mandats successifs.

Monsieur Davor s'est attaché à rappeler les objectifs que son pays s'était fixés en Janvier dernier et ceux qui ont été atteints.

La Santé a bien-sûr pris une place plus importante que prévu et la Croatie s'est trouvée confrontée à des problèmes d'organisation et de coordinations que les directives, règlements et autres traités européens ne prévoient pas.

En effet, dans un souci de ne pas perdre leurs prérogatives dans ce domaine important qu'est la santé (la souveraineté sanitaire !) les pays n'ont jamais donné à l'Union les pouvoirs d'organiser les urgences au niveau supra-européen. Les protections aux frontières sont donc réapparues avec leurs conséquences d'impuissance au niveau international. Chacun voulait son stock de masques, quitte à « piquer » l'approvisionnement du voisin, ses lits de réanimation, ses méthodes de secours.

L'enjeu a donc été pour la Croatie de pallier ses manquements et de corriger ce qui pouvait l'être. Et de fait, des avancées ont eu lieu, puisque des échanges ont fini par se faire.

La relance économique :

En conséquence du fait précédent, la Croatie s'est attelée à concevoir et préparer ce qui pourra aider à relancer les économies bien en peine après les confinements.

Elle a donc fait des propositions qui ont contribué à concevoir le Plan de Financement Pluriannuel qui va être repris par la Présidence allemande au second semestre.

Mais aussi, durant sa présidence, l'Union Européenne a réalisé des choses qu'elle n'aurait pas réalisées auparavant : lever des fonds importants sur le marché financier mondial, lâcher le sacro-saint dogme des 3% de déficits par pays, voter des financements exceptionnels aux états sous forme de prêts sur de très longues durées et des subventions non remboursables mais le tout assorti de conditions de respect des règles communautaires en vigueur.

Ensuite le Ministre Hector Pascal a pris la relève pour présenter son programme.

D'abord il donna sa vision de la réussite du couple franco-allemand quoi qu'on en dise :

Désaccord sur tout entre les « Germains et les Latins » dès le début de chaque négociation, discussions pendant, puis compromis en fin de négociation. Ensuite vient l'art et la manière pour



obtenir l'adhésion des 25 autres pays, ou du moins de leurs députés au Parlement. Enfin vient le moment de passer à la phase finale et cruciale voire aussi scabreuses des ratifications par les parlements nationaux. Il peut se passer beaucoup de temps entre la première négociation et les ratifications !

Le Brexit !

L'Allemagne espère toujours qu'un accord sera finalement conclu.

Elle s'offusque qu'un état puisse remettre en cause un accord international dument signé.

Il n'est pas question d'accréditer cette hypothèse.

L'objectif ultime est de préserver l'Union Européenne : ne pas mettre en danger ses fondamentaux et sa structure, ne pas entraver son mode de fonctionnement.

Elle rappelle à la G.B. que Michel Barnier est seul habilité et mandaté par l'Union européenne pour discuter avec elle. Qu'il n'est pas utile de visiter les pays individuellement pour tenter d'obtenir de l'un ce qu'elle n'obtient pas des autres.

Droit d'asile et migrations :

La Commission doit présenter son plan d'action le 23 septembre.

Sans donc entrer dans le détail, l'Allemagne préconise une répartition équitable des charges qu'imposent ces migrations. Elle propose de trouver des accords avec les pays d'origine, d'intervenir auprès des pays de transit afin de les aider à gérer les flux mais aussi à bloquer les migrations dans les meilleures conditions possibles, et de lutter contre les passeurs et autres vendeurs de rêves cauchemardesques.

A ce sujet Mr Dujic fait remarquer que son pays est aux premières loges pour vivre les problèmes dus aux migrations, son pays étant un lieu de passage important comme l'Italie. Il a à gérer 1300 km de frontières dont plus de la moitié avec les Balkans du Sud (Montenegro, Bosnie-Herzégovine, Serbie).

Il attend beaucoup des décisions de la Commission sur ce sujet et de la réforme des accords de Schengen.

L'U.E. dans le monde :

L'Allemagne prend acte d'un moment historique charnière dans la géopolitique mondiale.

Ainsi d'un bipolarisme durant la guerre froide (USA-URSS), nous sommes passés après 1989 dans un unipolarisme (USA) avant d'arriver depuis 3 ou 4 ans dans un multipolarisme à plusieurs têtes (USA, CHINE, RUSSIE) et d'autres émergentes... Ceci complique les relations internationales et amène le monde dans un état de management à géométrie variable.

L'Europe doit donc se positionner dans ce nouveau monde.

Le ministre Hector a ensuite mentionné avec intérêt le Président français qui a développé lors de son discours à la Sorbonne le concept « génial » de « Souveraineté Européenne ».

Ceci vaut pour beaucoup de sujets mais en particulier pour la Défense et la Sécurité des Européens, sujets particulièrement importants mais, ô combien, sensibles.

Après cela, n'oublions pas l'industrie, la technologie, la recherche, la santé et bien d'autres domaines encore...

Au niveau transatlantique :

Il faut acter le fait que les USA ont renoncé à être le gendarme du monde, le grand protecteur des alliés, et qu'ils se recentrent sur eux-mêmes.

S'en suivent des velléités de remplacement venues essentiellement des Chinois.

Le problème est que nous ne partageons pas forcément les mêmes valeurs, les mêmes intérêts.

Des tentatives de convergences sont en cours comme celles évoquées lors du sommet UE-Chine ce 14 septembre dernier.

La Russie consterne le monde occidental puisqu'il est avéré qu'elle empoisonne (au sens propre du terme ?) ses opposants politiques.

La Turquie est considérée par l'Allemagne comme un partenaire « difficile mais incontournable et indispensable ». Il faut donc faire avec.

Il est rappelé que l'Allemagne abrite 4 000 000 de Turcs et la France 600 000.

Dans un premier temps il faut trouver les moyens d'une désescalade dans le conflit entre la Grèce, Chypre et la Turquie, qui bien que très ancien, met en ce moment la stabilité en Méditerranée à rude épreuve alors qu'elle est déjà bien fragile.

Par ailleurs la question de l'adhésion traîne toujours son handicap d'avoir été mal engagée et continue d'instiller un sentiment d'amertume chez les uns, de culpabilité et de compassion chez les autres. Comment en sortir ?

L'Ecologie :

Il s'agit d'un sujet transversal. L'écologie seule n'existe pas. Elle est présente partout et doit être traitée comme tel. Bien-sûr, elle fait partie des priorités de la présidence allemande, en conformité d'ailleurs avec celles de la Commission.

C'est un thème de très long terme.

Le débat a pris fin à 10H00 après s'être donné rendez-vous pour la prochaine passation des pouvoirs entre l'Allemagne et le Portugal en Janvier prochain.

Christian FRANCO
Administrateur

Conférence-débat du 16 Novembre 2020 à l'Institut des Hautes Etudes Internationales

Madame Sylvie Bermann, ambassadeur de France,
« Depuis Washington »



Ce qu'il faut retenir :

1) La politique étrangère de l'administration Joe Biden, président-élu, pourrait être entravée si le parti républicain conservait une majorité au Sénat. Nous serons fixés le 5 janvier 2021 à l'issue de l'élection en Géorgie des deux postes de sénateurs qui ne sont pas encore pourvus.

Le Sénat a, en effet, d'importants pouvoirs dans les nominations des hauts responsables de la politique étrangère. Il ratifie les traités ;

2) Le « trumpisme » restera présent, le président sortant ayant obtenu 5 millions de suffrages de plus que lorsqu'il a été élu en 2016* ;

3) Les Etats-Unis conservent une place éminente dans le monde. Ils sont hégémoniques dans les domaines militaires et monétaires avec le dollar qui leur permet de pratiquer l'extra-territorialité, transgressant le droit international. La Silicon Valley garde une avance dans toutes les technologies de pointe. Elle forme des ingénieurs venant de tous les pays. Les GAFA (Google, Apple, Facebook et

Amazon) possèdent un pouvoir économique et financier considérable, souvent supérieur à celui de la plupart des Etats.

4) Le multilatéralisme, complètement délaissé par Donald Trump fera son retour. Les européens y sont attachés.

5) Parmi les nominations les plus attendues figurent Susan Rice et Antony Blinken. Ils ont eu d'importantes responsabilités sous l'administration Obama ;

6) La relation avec l'Asie, et plus particulièrement avec la Chine dont la montée en puissance est fulgurante, restera centrale. Elle l'est depuis l'administration Obama. A l'époque, on a évoqué la création d'un G2, certes informel comme l'est le G7 ;

7) La relation avec l'Europe de l'Union européenne, méprisée par Donald Trump, sera plus apaisée. L'OTAN retrouvera une certaine place mais on n'est plus à l'époque de la guerre froide. La nouvelle administration insistera pour que l'Europe prenne davantage en charge sa sécurité. Si la France déclare qu'elle est prête donner à l'Europe une plus grande autonomie stratégique, ce n'est pas le cas de l'Allemagne qui reste attachée à l'atlantisme**.

8) La relation avec la Russie restera difficile. Le traité New Start sur la réduction des armes stratégiques nucléaires qui expire en 2021 sera-t-il reconduit ?

9) Au Moyen-Orient, la politique des Etats-Unis continuerait à se fonder sur les deux piliers que sont Israël et l'Arabie Saoudite. La question palestinienne semble s'effacer.

Le retour des Etats-Unis dans l'accord sur le nucléaire iranien ne se fera pas sans conditions.

Notes

* Toujours friand de recourir à une formule percutante, l'ambassadeur de France, Gérard Araud, a défini ainsi le trumpisme : « *ce sont les gilets jaunes plus la manif pour tous* ».

** Probablement en réaction aux propos tenus par le président français, Emmanuel Macron, selon lesquels l'OTAN était « *en état de mort cérébrale* », la ministre de la défense et présidente de la CDU, Annegret Kramp-Karrenbauer (« AKK ») a affirmé que « *L'OTAN est bien vivante, du cœur comme de la tête* ». De son côté, le social-démocrate, Heiko Maas, ministre des affaires étrangères, a déclaré : « *Nous commettrions une faute en affaiblissant l'OTAN. Sans les Etats-Unis, ni l'Allemagne ni la France ne sont en état de se protéger. (...) Nous voulons une Europe forte et souveraine, mais nous en avons besoin comme partie intégrante d'une OTAN forte, et non pas pour remplacer celle-ci.* »

Christian Casper
Adhérent

La déclaration commune des Mouvements Européens

C'est seulement ensemble que les Européens pourront surmonter la crise du Coronavirus.

La crise du COVID19 est une épreuve décisive pour l'Union européenne. Nous sommes une communauté de valeurs, de droits fondamentaux et d'intérêts communs : construisons notre destin ensemble, maintenant !

Prenez connaissance de la déclaration commune des Mouvements Européens sur le site <https://mouvement-europeen.eu/wp-content/uploads/2020/04/Tribune-Fr-3.pdf>

MOUVEMENT EUROPEEN DES YVELINES

Le Mouvement Européen des Yvelines est une section du Mouvement Européen France (lui-même branche du Mouvement Européen International) qui a pour vocation de promouvoir l'idéal européen, d'animer le débat citoyen à son sujet et de formuler des propositions pour consolider l'Union Européenne.

Depuis 1979, Le Mouvement Européen des Yvelines décline cette mission au niveau local par des actions d'information sur les grands dossiers européens et l'organisation de colloques, conférences ou dîners-débats dans ses différentes antennes créées dans les grandes villes du département, à ce jour Versailles, La Celle saint Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Saint Germain-en-Laye, Saint Quentin-en-Yvelines.

Pour en savoir plus sur le Mouvement Européen des Yvelines et ses activités, participer à l'une d'entre elles ou éventuellement le rejoindre, vous pouvez :

nous contacter à : mouvementeuropeen78@gmail.com

ou visiter notre site : www.mouvement-europeen-yvelines.org

Téléphone : 06-51-77-36-58

Mentions légales :

Rédaction en chef: Jean-Pierre CARLIN, Président

Edité par Le Mouvement Européen des Yvelines, 8 avenue du Général de Gaulle 78170 LA Celle-Saint-Cloud. Enregistrée en préfecture de Versailles sous le numéro W784001127

En conformité avec le Règlement Protection des données personnelles, le Mouvement-Européen des Yvelines s'engage à ne pas divulguer, transmettre et partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient à des fins commerciales.

Vous pouvez vos désinscrire de ce bulletin à tout moment en nous envoyant un courriel à mouvementeuropeen78@gmail.com